



LCL  
GPSE



BRÈVES  
DU CSE

AVRIL 2026

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE



Virginie  
NOIROT  
06 24 57 01 47



Guy  
TRICONE  
06 64 76 01 63



Angélique  
RAULT  
06 16 26 38 45



Éric  
HIPPOLYTE  
06 50 81 72 71



Véronique  
DONNADIEU  
06 83 33 13 10



Véronique  
FAURE  
06 98 90 19 25



Julien  
RAISON-FITTE  
06 60 61 97 65



Isabelle  
MARISCAL  
06 07 73 05 75



Nordine  
BENCHAMMA  
06 09 74 26 99



Sophie  
GUTTIN  
07 63 40 06 15

DURÉE DU TRAVAIL – ALTERNANTS – SUITE ...

Dans notre tract du mois de septembre 2025, nous vous avons informés des démarches de vos élus **CFDT** auprès de la direction et de l'inspection du travail, sur la problématique de jours de congés de nos collègues en alternance dont le rythme de travail est :

- école du lundi au vendredi et en poste en agence du mardi au samedi.

Nous avons du rappeler à la direction, à cette occasion, l'accord relatif à la réduction du temps de travail (chapitre II. durée du travail) conclu entre elle et les représentants du personnel et dont elle devrait être garante quant à son application.

Comme l'a souligné l'inspectrice du travail, cet accord prévoit « *Plusieurs modalités de temps de travail avec attribution différenciée de jours de RTT, temps de travail sur **4,5 ou 5 jours par semaine**, entre 36h50 et 39h par semaine* » mais aucune de ces modalités ne prévoit de semaine de travail sur 6 jours.

L'article L. 6222-24 du Code du travail dispose que « **le temps consacré par l'apprenti à la formation dispensé dans les centres de formation d'apprentis est compris dans l'horaire de travail...** »

L'inspectrice du travail rappelle que l'article L. 6222-28 du Code du travail : « **les modalités de rémunération des heures supplémentaires sont celles applicables aux salariés de l'entreprise** ». Les apprentis majeurs ont donc la possibilité d'effectuer des heures supplémentaires, mais uniquement dans les mêmes conditions que les autres salariés de l'entreprise.

Elle conclue par : « **en conséquence les alternants ne peuvent pas travailler 6 jours consécutifs** ».

Vos **élus CFDT** ont ainsi relevé que la direction modifiait unilatéralement les règles de l'accord et mettait en difficulté nos collègues alternants. Un courrier de la Fédération **CFDT** Banques et Assurances, copie Inspection du Travail, a été transmis le 24 mars à la direction LCL qui s'est contentée d'en accuser réception le 27 avril par l'intermédiaire de l'assistante RH.

A quand une réponse de la direction pour le respect de l'accord d'entreprise et, dans l'immédiat, la récupération avec effet rétroactif des samedis ou le paiement en heures supplémentaires ?

Loin d'améliorer l'image de notre entreprise, la surdité de la direction depuis + de 18 mois sur cette inégalité de traitement ne fera, à terme, qu'aggraver la défiance des salariés et plus particulièrement des jeunes entrants dans notre entreprise.



Badr  
NASSOR  
07 78 25 43 26



Christine  
ROUX  
06 07 26 28 21



Gilles  
DEHAIS  
06 73 85 62 43



Isabel  
GONCALVES-FONTELAS  
07 59 94 10 00

## FERMETURE

L'agence des particuliers du MIN de Rungis vient de fermer, il ne reste que l'espace professionnel.

C'est l'information transmise par courrier aux clients avant même que les salariés en soient informés.

- Quid de la gestion des coffres ?
- Des cartes capturées dans les automates ?

Et bien d'autres questions restées en suspens et qui n'auraient même pas été mises en débat si vos représentants **CFDT** ne s'étaient pas inquiétés de la fermeture en catimini de cette agence.

La mémoire est revenue à la direction, il existe une instance, le Comité Social et Economique de GPSE, pour présenter ce sujet modifiant les conditions de travail. Le CSE sera donc consulté sur ce sujet au mois de mai.

N'hésitez pas à contacter vos élus **CFDT** si vous constatez des changements d'outils (matériels, logiciels, etc.), de matériel ou de conditions de travail (postes supprimés, absence non remplacée...)

## FÊTE DES MÈRES

### 1 HEURE À RÉCUPÉRER AVANT LE 31 JUILLET

Pour les mamans salariées LCL au 31 mai qui ont un enfant biologique ou adoptif de moins de 16 ans.

## PREMIER PRO

Ce dispositif concerne notre périmètre GPSE, il y aura donc la création de DGA Pro et de nouveaux espaces pro. Une présentation plus précise doit nous être communiquée très prochainement. C'est une réorganisation du réseau, sachant, par exemple, qu'un conseiller pro, même s'il reste physiquement dans une agence, ne dépendra pas hiérarchiquement du DA et DGA de l'agence mais du DA et DGA pro de son périmètre.

Création d'une direction des Petites et Moyennes Entreprises située entre le marché PRO et la BEIGF. Elle concernerait uniquement les clients Ile de France des segments Services et Industrie dont le CA serait compris entre 3 et 20M€.

*À suivre ...*

## OSCE NOISY SVP BANQUE ELECTRONIQUE – 2 EN 1

2 équipes en une, voilà un regroupement qui n'en avait pas le nom il y a de cela encore 1 an. De nouveau, la direction a eu quelques difficultés à se souvenir qu'elle devait présenter ce regroupement à l'instance représentative du personnel : le CSE.

Effectivement pourquoi devrait-elle expliquer aux représentants des salariés, qu'à cette occasion, des postes sont supprimés, que des salariés devront se former sur de nouveaux outils sans formation ad hoc ?

Nous compterons sur les « experts » métiers pour la formation EBICS !

## RVP

Malgré les efforts de toutes et tous, la RVP 2025 est en baisse...

(Cf. tableaux, source Résultats de la RVP 2025-Annexe 2- DdR GPSE)

RVP T4 Montants moyens	RVP 2025				RVP 2025 Total	RVP 2024	2025 / 2024	
	1er trim	2e trim	3e trim	4e trim			(%)	€
Équipe d'Appui DR	214 €	211 €	223 €	229 €	876 €	976 €	-10,2%	-100 €
Accueil & Assistant BAP	227 €	227 €	240 €	256 €	949 €	964 €	-1,6%	-15 €
Assistant BP	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	878 €	-100,0%	-878 €
Conseiller Agence BAP	1 036 €	1 053 €	1 101 €	1 187 €	4 376 €	4 571 €	-4,3%	-195 €
Conseiller Pôle BP	1 220 €	1 383 €	1 246 €	1 500 €	5 353 €	5 011 €	6,8%	342 €
Conseiller Adjoint BP	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	- €	0,0%	0 €
Conseiller LCL Mon Contact	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	- €	0,0%	0 €
Conseiller Habitat	1 277 €	1 462 €	1 221 €	1 411 €	5 368 €	6 053 €	-11,3%	-685 €
Responsable d'Agence	1 216 €	1 215 €	1 251 €	1 508 €	5 164 €	5 235 €	-1,3%	-70 €
Directeur d'Agence & Adjoint	1 396 €	1 500 €	1 435 €	1 699 €	6 027 €	6 290 €	-4,2%	-263 €
Versement moyen	986 €	1 025 €	1 040 €	1 156 €	4 204 €	4 351 €	-3,4%	-147 €

RVP T4 Taux d'atteinte	RVP 2025				RVP 2025 Total	RVP 2024 Total	2024/Cible (%)	2024/23 (%)	RVP T4 Montants moyens	Prime RVP
	1er trim	2e trim	3e trim	4e trim						
Équipe d'Appui DR	89,1%	89,2%	93,3%	96,4%	91,9%	103,2%	-8,1%	-10,8%	876 €	484 €
Accueil & Assistant BAP	97,2%	96,0%	101,6%	108,5%	100,7%	101,8%	0,7%	-1,1%	949 €	409 €
Conseiller Agence BAP	92,5%	93,6%	97,4%	104,5%	97,0%	101,7%	-3,0%	-4,5%	4 376 €	774 €
Responsable d'Agence	88,3%	88,5%	91,1%	109,8%	93,9%	95,2%	-6,1%	-1,2%	5 164 €	845 €
Directeur d'Agence & Adjoint	94,0%	100,8%	96,4%	114,0%	101,3%	105,5%	1,3%	-4,0%	6 027 €	1 087 €
Conseiller LCL Mon Contact	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	#DIV/0!	-100,0%	#DIV/0!	0 €	704 €
Conseiller Habitat	94,6%	108,3%	90,5%	104,5%	99,4%	112,1%	-0,6%	-10,6%	5 368 €	750 €
Conseiller Pôle BP	94,6%	103,8%	94,2%	113,2%	101,6%	104,7%	1,6%	-2,9%	5 353 €	953 €
Conseiller Adjoint BP	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	#DIV/0!	-100,0%	#DIV/0!	0 €	718 €
Taux d'atteinte moyen	93,1%	95,8%	97,0%	107,2%	98,3%	102,8%	-1,7%	-4,3%	10,4%	830 €



## VOS ÉLUS CFDT :

Section CFDT LCL GPSE : 2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF ou Immeuble Garonne A,  
BC 401-23

Tél : 01 42 95 04 13

Secrétaire Section : Guy TRICONE Tél 06 64 76 01 63 , guytricone.cfdt@gmail.com